

CESSION FONDS DE COMMERCE

Pièce à fournir pour l'ouverture de votre dossier

Madame, Monsieur,

Vous envisagez de vendre votre fonds de commerce et de prendre rendez-vous à l'étude pour préparer en toute sécurité la signature de votre avant-contrat de vente. Afin de nous permettre d'ouvrir votre dossier, nous vous remercions de bien vouloir nous communiquer pour cette date les pièces suivantes :

Liste non exhaustive des documents à fournir :

Concernant les parties :

- .: Copie des cartes d'identité
- .: Copie des statuts et K Bis (en cas de personne morale)
- .: RIB des parties
- .: Diplômes nécessaires à l'exercice de l'activité principale du fonds de commerce.

Concernant le fonds vendu :

- .: Titre de propriété du fonds de commerce (copie authentique)
- .: Attestation de l'expert-comptable concernant les chiffres d'affaire et les résultats des trois derniers Bilans
- .: Date d'ouverture et de fermeture annuel de l'exercice comptable
- .: Contrats de travail en cours et dernier bulletin de salaire de chacun des salariés
- .: Copie des contrats de crédit-bail
- .: Copie des contrats de franchise
- .: Copie des contrats de fourniture
- .: Copie des contrats de prêt en cours
- .: Horaires hebdomadaires de l'établissement vendu + date de fermeture pour congés annuels

Concernant l'immeuble dans lequel est exploité le fonds vendu :

- .: Copie du bail commercial
- .: Dernière quittance pour connaître le montant du loyer commercial actuel
- .: Coordonnées du bailleur (nom, téléphone, mail)
- .: Dossier de diagnostics techniques à savoir : termites, amiante, diagnostic de performance énergétique, plan de prévention des risques naturels et technologiques
- .: Autorisations relatives aux établissements recevant du public.